

Compte-rendu
Assemblée Générale 2021
Association Viniyoga Champagne
11 septembre 2021

La séance est ouverte à 14h 35.
Les procurations sont attribuées après avoir été recensées.

9 adhérents présents, 18 procurations données.
Au total 27 adhérents présents ou représentés.
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.
Les membres du CA sont tous présents sauf Camille Pinault excusée. (Camille a quitté la région pour Bordeaux)

L'ordre du jour est rappelé :

- 1- Rapport financier
- 2- Bilan des activités de la saison 2020/2021
- 3- Rapport moral
- 4- Elections au Conseil d'Administration
- 5- Bilan, mot de la présidente, et questions diverses

Préambule.

- Hommage à Colette Millerioux qui nous a quittés en avril dernier.
- Départ de Camille Pinault pour Bordeaux.
- Départ de Severine Dumay pour Billom dans le massif central.

1) Rapport financier.

La parole est donnée au trésorier.

Lecture, commentaires et vote. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

2) Bilan des activités de l'année passée.

Le CA s'est réuni 1 fois par trimestre, 2 fois autour d'une table et une fois en distanciel par zoom. Catherine Filliot en a assuré la présidence, Vincent Beautrait la trésorerie, Marie-Christine Pinault, Camille Pinault et Marie Ronsse le secrétariat, Philippe Filliot et Lucile Bayre se partageant les autres fonctions.

- Nous avons commencé la saison le **samedi 3 octobre à 17h30** à la MVA avec une **conférence d'Yves Laval**, ostéopathe. L'entrée était libre et gratuite pour tous, les frais étant pris en charge par l'association. Une belle participation : 31 participants, le maximum possible dans la salle.

Puis fin octobre un nouveau confinement a été annoncé et toutes les activités et animations ont cessé jusqu'à la fin de l'année (ainsi que la plupart des cours), sauf une conférence qui s'est tenue par zoom.

ANNULATIONS :

- La Méditation Kalachakra (bouddhiste) le samedi 14 novembre à 14h30 à Tinquieux a été annulée.
- La Rencontre avec Jacques Vigne et Philippe Filliot comme invités, prévue les 21 et 22 novembre 2020 à Châlons en Champagne par l'association Chemins d'éveil, a été annulée. Elle devrait être reprogrammée par les organisateurs.
- L'atelier de yoga animé par Mélaïne Bonnet, programmé le samedi 23 janvier à la maison de quartier 3 Piliers, a été annulé également.
- Notre temps fort programmé les 20 et 21 mars 2021 a été annulé également. Il s'agissait d'un week-end de yoga postural animé par Catherine Bellières et Serge Gastineau.
- La réunion amicale d'«anciens du yoga» sur la région prévue le 10 avril à 14h30 à la MVA, n'a pas été organisée.
- La journée art, yoga et poésie du 29 mai prévue avec 2 ateliers et 2 intervenants, a été annulée également. Il s'agit d'une deuxième annulation, cet atelier ayant été initialement prévu en juin 2020 et annulé une 1^{ère} fois.

ACTIVITES MAINTENUES :

En plus de la conférence d'Yves Laval,

La Conférence sur la Bhagavad Gita par Alexandre Astier de l'Ecole Française de Yoga à Paris a bien eu lieu le samedi 9 janvier, en distanciel par zoom. Elle a réuni 64 participants dont les $\frac{3}{4}$ au-delà de la région.

Il s'agissait d'un report de la conférence prévue en mai 2019 et déjà annulée une 1^{ère} fois. L'accès était libre et gratuit pour tous. Les frais de conférencier étaient pris en charge par l'association.

Très belle conférence animée par un intervenant très qualifié, sanskritiste, spécialiste de la Bhagavad Gita.

Cette conférence devait avoir lieu en présentiel mais contre toute attente le distanciel a permis la participation de nombreux yogis motivés et reconnaissants venant de la France entière, alors que la participation au niveau local a été plutôt faible en-dehors des élèves-professeurs. On ne peut que déplorer un si faible intérêt local pour se cultiver avec des intervenants d'une si grande qualité, et ce gratuitement. Des conclusions sont à en tirer pour l'organisation d'évènements futurs, dans ou en dehors de l'association.

La formation 2017 / 2021 est arrivée à son terme de 4 ans. Félicitations aux nouveaux professeurs.

Une nouvelle formation verra le jour en septembre 2022 avec des partenaires régionaux et inter-régionaux, indépendante de toute affiliation à une école ou fédération.

3) Rapport moral et vote du rapport moral

Nombre d'adhérents 2020/2021 : 56 adhérents tous professeurs ou professeurs en formation, sauf 2 membres du bureau non-professeurs (cas de figure prévu dans les statuts).

Rapport moral de la présidente

Retranscrit.

« C'est un rapport moral qui n'a pas trop le moral, si je puis dire comme une boutade...

Nous avons vécu une deuxième saison particulière, à cause de la pandémie. Depuis mars 2020 nos activités ont été très réduites. Le plus dur a été d'annuler, reprogrammer et annuler une 2^{ème} fois, ce qui a été le cas pour plusieurs animations.

On se retrouve avec une association qui a tourné pratiquement au point mort depuis 2 saisons, sauf parenthèses d'exceptions, comme en septembre dernier.

Cette situation finit par porter un coup au moral associatif en engendrant une sorte de lassitude.

A cela s'ajoute -c'est un point de vue personnel que je livre ici- une perte progressive ressentie du sentiment associatif et collectif au profit d'un intérêt plus personnel chez les participants et même chez les enseignants. Cette évolution se manifeste par l'apparition d'une préférence accordée à la communication pour les cours et activités personnels et privés au détriment d'un intérêt pour une culture plus authentique du yoga, qui demande plus d'efforts et d'humilité, ainsi qu'un intérêt affaibli pour le sentiment associatif, collectif et désintéressé.

Cette tendance contribue à faire du yoga un véritable marché et un outil de valorisation personnelle qui l'éloignent de son éthique.

Je ne prétends pas à l'objectivité de mon point de vue mais c'est mon ressenti de la situation, et bien sûr je n'approuve pas cette tendance individualiste.

Cependant d'un point de vue objectif l'association se porte bien en dehors de ces considérations personnelles. Si elle a connu un bilan financier négatif cette année, c'est le résultat de choix assumés de proposer des conférences de qualité gratuitement ».

VOTE DU RAPPORT MORAL :

Le rapport moral, comprenant le bilan de l'année passée et le mot de la présidente, est ensuite voté et approuvé à l'unanimité.

4) Elections au Conseil d'administration.

- Vincent BEAUTRAIT, Marie RONSSE, Camille PINAULT et Philippe FILLIOT arrivent en fin de mandat.

- Catherine FILLIOT, Marie-Christine PINAULT, Lucile BAYRE sont en cours de mandat.

Camille PINAULT ne se représente pas, ayant quitté la région.

Catherine FILLIOT donne sa démission du conseil d'administration. Elle annonce en effet qu'elle a décidé de cesser ses fonctions de présidente et de membre du CA.

Philippe FILLIOT ne se représente pas.

Marie-Christine PINAULT donne sa démission du conseil d'administration.

Vincent BEAUTRAIT ne se représente pas et explique qu'il ne se sent pas légitime pour reprendre seul sans l'équipe.

Marie RONSSE ne se représente pas.

Lucile BAYRE donne sa démission du conseil d'administration.

Appel à candidatures dans la salle.
Pas de candidatures.

Une AGE sera donc convoquée samedi 25 septembre 2021 pour lancer un nouvel appel à candidatures et décider des suites à donner à l'association.

5) BILAN et MOT DE LA PRESIDENTE

Retranscrit.

« J'avais annoncé il y a un an aux membres du bureau mon départ pour cette année, et je m'y tiens. Je ne voulais pas mettre mes collègues dans l'embarras en leur annonçant ma décision au dernier moment, puisqu'elle conditionnait une préparation d'activités qui se fait un an à l'avance.

J'aurais aimé terminer la participation au sein de l'association de cette « belle équipe » que nous formions avec toutes les belles animations programmées lors de cette dernière saison, mais la pandémie en a décidé autrement.

Les raisons de mon départ sont diverses :

- La volonté de passer la main au bout de 7 années associatives dont 6 de présidence en ce qui me concerne. Une association doit changer d'équipe de temps en temps et ses dirigeants doivent se tenir aux décisions qu'ils ont prises dans le respect de leurs successeurs.
- Des projets personnels :
 - Le souhait de se recentrer sur nos activités de formation Philippe Filliot et moi, avec la mise en place d'une école indépendante, la gestion des stages d'été ainsi que des partenariats et des intervenants, qui va nous demander beaucoup de travail.
 - La création d'une nouvelle association (déjà créée) au ton plus personnel. Cette association non-ouverte au public abritera la formation de 2022 et se donne comme projets parallèles la création d'évènements autour du yoga, conférences, dans une sphère plus élargie et plus ciblée que le niveau local et grâce à la participation de personnes-ressources dans le milieu du yoga. Ces évènements plutôt culturels seront néanmoins proposés à toutes les personnes curieuses et ouvertes sur le yoga. En bref je souhaite m'engager vers des choix plus personnels aux côtés de Philippe, avec une exigence toujours approfondie de qualité et d'ouverture.

Je souhaite vivement que l'association puisse perdurer. Elle bénéficie d'une organisation solide, de nombreux outils administratifs construits depuis 7 ans, d'une gestion transparente, d'un site actif et attrayant, d'un état financier sain et avantageux. Toute l'équipe et moi-même avons eu un grand plaisir à travailler ensemble depuis plusieurs années. »

Un échange se poursuit entre participants, notamment sur les évolutions du yoga dans la société et dans les mentalités, à la suite d'une remarque d'une adhérente présente à ce sujet.

La décision de la présidente et de l'équipe est regrettée mais comprise par les personnes présentes.

Annuaire des cours : Catherine Filliot propose de garder le site ouvert afin de continuer à répertorier les cours de yoga dans la région. Pour cela il est possible d'allouer une somme pour payer le site par exemple pendant 5 ans. Catherine accepte de le mettre à jour bénévolement. L'inscription des professeurs resterait donc gratuite et sans obligation d'adhésion.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant de remarques ou questions à ajouter, la séance est levée à 16h10.

Fait à Reims, le 12 septembre 2021,

Catherine FILLIOT, présidente sortante.
Marie-Christine PINAULT, secrétaire sortante.